



COMITÉ DE QUARTIER N°3
Centre-Ville – Belvédère – Zone d'Activités

COMPTE RENDU RÉUNION DU 26 MARS 2019

Etaient présents :

Monsieur JOYEUX, Monsieur PEDRO, Monsieur BOUVIER, Madame SARRADET, Monsieur SAINT MARTIN, Monsieur TRIQUENEAUX,

Excusés : Madame HANNAFY, Monsieur LUSTAUD, Madame PIAT et Monsieur MINEO

Absents : Madame PRZYBYL, Madame GORET

Séance présidée Monsieur RAPTI

Invitées : Madame COURTOIS & Madame TOP

Monsieur Joyeux est nommé secrétaire de séance.

1) Accueil des nouveaux membres

Nous accueillons les nouveaux membres à qui nous souhaitons la bienvenue.

2) Actualité du Quartier :

Aire du Jeu place du 8 mai 1945 :

Il s'agit d'un aménagement avec des jeux pour enfants et l'installation de nouvelles tables de ping pong.

Un membre du bureau nous rappelle que cette place était nommée « Place du jeu de Paume » et que l'ancien nom de la ville était « Chennevières la Bellevue » avec pour devise : « *Fidèle à son sol comme à son passé.* » Le bureau aimerait que cette place porte également le nom de « Place du jeu de Paume » pour respecter l'historique.

[Une demande en ce sens sera soumise au Maire et son équipe municipale.](#)

Par ailleurs, plusieurs membres avaient fait de façon récurrente une demande d'installation d'un terrain de jeu de boules qui aurait également permis de créer du lien entre les habitants. Ils font part de leur déception constatant que la création ce projet, sollicité à nouveau au mois d'octobre 2018 n'a pas été retenue.

Le dossier a été transmis aux services compétents pour envisager la faisabilité de ce projet.

Juste à côté de ce site un terrain appartenant à Epamarne (Établissement public d'aménagement) était à nettoyer.

La ville a demandé un nettoyage du sol ainsi que la démolition de la maison située sur ce terrain qui est aujourd'hui inexploitable. Ce dossier est en cours car EPAMARNE travaille sur un marché global (mutualisation des coûts) qui inclue toutes ses propriétés sur les villes du Département. Le terrain a été nettoyé.

Sécurité Caméra :

Qu'en est-il du système de vidéo protection à Chennevières ?

A ce jour, Chennevières bénéficie d'un CSU (Centre de Sécurité Urbaine) tout neuf et modernisé.

Aujourd'hui ce centre CSU fonctionne avec deux personnes chargées de visionner les écrans aux heures d'ouverture de la Police Municipale. Les enregistrements sont gardés 15 jours et visibles par les officiers de Police Judiciaire (le maire et la Police nationale). Le Procureur donne l'accès. Le marché des nouvelles caméras est en cours d'instance.

La Police Municipale est fermée la nuit, c'est la Police Nationale qui prend le relais.

Les nouveaux horaires de la police municipale :

- Du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures
- 2 samedis par mois de 8 heures à 20 heures
- 2 samedis par mois de 13 heures à 1 heure du matin
- Le dimanche de 10 heures à 18 heures.

Le recrutement d'agents supplémentaires est en cours.

Afin d'accentuer la sécurité routière, au-delà des aménagements voirie réalisés, il est précisé que des contrôles radar inopinés ont débutés dans la ville.

Branchement mal réalisé ? Chennevières je signale ?

Cette démarche a été faite par des canavérois sur l'application mise en service par la ville.

La Police Municipale qui gère le CSU a demandé aux services techniques d'intervenir. Ces derniers ont avisé la société en charge de l'éclairage public de la ville de Chennevières afin de régulariser la situation.

Ruelle Colombert : il est demandé d'étudier la faisabilité d'installer d'un miroir en face du commissariat. Il en existe déjà un qui a été installé en 2018 mais pas au même endroit et il est précisé que la demande de faisabilité à faire aux services techniques concerne la pose d'un miroir en sortant de la ruelle Colombert. Par ailleurs, les membres du bureau soulignent le manque d'information qu'ont subi les riverains au sujet des travaux d'enrobages et de pose de barrières dans leur rue.

Ce dossier est suivi avec les services techniques, le service Démocratie Locale et les riverains pour trouver la solution la plus adaptée.

Un panneau avec un sens prioritaire de la rue du Général de Gaulle vers la ruelle Colombert et le chemin du Splendide Panorama, d'une part, et une circulation dans l'autre sens mais sans priorité d'autre part, sera installé au mois de juillet prochain de

manière à permettre une circulation douce dans les deux sens. Les riverains ont été informés par courrier.

Banderole et affichage sur le Rond-Point :

Une demande avait été faite par le bureau pour demander la suppression des banderoles sur le rond-point qui cachait l'embellissement floral.

Une étude de support sur la clôture du futur Parc sera réalisée pour connaître la faisabilité d'accrochage à cet endroit.

Néanmoins un membre du bureau précise que la visibilité de cette communication sera moindre et que dans ces conditions s'il n'existe pas de solution sur le rondpoint, autant ne pas déporter les banderoles qui seront moins visibles sur le côté.

Cette communication sera faite aux services techniques.

Demande de ralentisseur rue Jacques Doré :

Peut-on installer des ralentisseurs sur cette rue ?

Pour pouvoir installer un ralentisseur sur la voirie, les membres de la mairie rappellent la procédure d'installation d'un ralentisseur : étude de faisabilité technique par les services techniques puis accord des 4 propriétaires riverains concernés par cet aménagement dans la rue.

Quid de la réalisation sur le terrain de l'actuelle école Corot ?

Actuellement il n'est pas prévu de nouvelle réalisation sur le terrain de l'actuelle école Corot.

Nouvelle école COROT ?

Toutes les autorisations sont à jour et les recours sont purgés. Le démarrage du chantier est associé à la commande publique.

L'ouverture du groupe scolaire est prévue pour septembre 2020.

Une présentation du site Corot 2 sur plan est proposée aux membres du bureau et des précisions sont données sur l'école maternelle, l'école élémentaire, le terrain de sport, le réfectoire, le patio muni d'une décoration artistique et de frises historiques, un espace polyvalent et le parking souterrain de 160 places qui permettra aux parents de déposer les enfants en toute sécurité (impossible de stationner dans la rue).

Plusieurs dossiers de subventions, dont celui de la Métropole du Grand Paris et de la Région Ile-de-France ont été réalisés pour ce projet.

La première pierre de ce projet sera posée officiellement le 29 Juin 2019 à 10 h par le maire, son équipe municipale en présence des délégataires institutionnels et de la population.

Devenir du bassin dans le parc COROT et de l'eau stagnante qui inquiète les riverains et qui pourrait amener des moustiques dès les premières chaleurs

Les Services Techniques recherchent les causes d'une fuite. Le bassin a été vidé et un nettoyage a également été programmé. Par ailleurs, il a été prévu au budget 2020 la réfection complète du système qui représente un coût assez élevé.

Trafic Avions – ADP ORLY :

Début 2019 les conditions climatiques de neige, tempête et verglas ont conduit à une déviation des vols la piste de délestage (dépannage) ce qui a engendré un survol répété de la ville de Chennevières.

Point sur les Travaux à venir Aéroport de PARIS ORLY

Du 28 juillet au 2 décembre 2019s d'importants travaux sont prévus par ADP ORLY sur la piste 02-86 (Piste 3), assortis d'un couvre-feu de 23h30 à 6h.

Il s'agit de la réfection de cette piste qui date de 1947 et qui doit impérativement être rénovée pour assurer la sécurité de tous. La piste 4 va donc être très sollicitée entre fin juillet et début décembre 2019.

Pour mémoire, ADP accueille les avions sur les pistes dont ils ont la charge et les trajectoires des avions et plans de survols sont imposés à ADP par la Direction Générale de l'Aviation Civile – DGSA qui dépend du ministère des transports, c'est à dire de l'Etat.

Ni ADP, ni les maires n'ont de compétences ni de pouvoirs de décisions en ce domaine.

Néanmoins, la municipalité reste très vigilante sur le sujet, soucieuse de préserver la qualité de vie des canavérois.

Le maire a écrit dès le mois de février 2019 au Président des Aéroports de Paris lui demandant de faire le maximum pour contenir les nuisances, de respecter les délais annoncés, d'obtenir en permanence des informations à transmettre à la population...

ADP ORLY a également proposé d'intervenir dans chaque ville sous la forme d'une réunion publique pour informer les riverains.

Cette réunion en présence du Directeur de l'aéroport de Paris et du représentant de la DGAC – Direction Générale de l'Aviation Civile - a eu lieu à Chennevières le 13 juin 2019 au cours de laquelle les canavérois ont pu poser toutes leurs questions et obtenir des réponses concrètes.

En ce qui concerne Roissy Charles Gaulle et pour information, une concertation est organisée par l'Etat dans différentes villes sur le futur projet d'agrandissement du terminal 4 à Roissy Charles de Gaulle prévu pour 2035/40.

Tranquillité vacances :

Est-il possible d'élargir ce dispositif tout au long de l'année notamment pendant les vacances scolaires ?

La police municipale propose une opération « tranquillité vacances » durant les mois de Juillet et Août. Ce procédé permet à un canavérois de signaler son absence de la ville pendant un laps de temps précis. La police municipale organise une surveillance accrue sur les sites qu'elle a enregistrés.

Néanmoins, il n'est pas prévu de prolonger ce dispositif pour les vacances scolaires autres que juillet et août. Plus généralement, dans tous les services de PM ainsi qu'à la PN ce dispositif est mis en place uniquement les mois d'été. Par ailleurs, la Ville a mis en place un nouveau dispositif au début de l'année 2019 nommé « Canavérois Vigilants » (*cf. ci-dessous*) qui pourrait intéresser les habitants du secteur.

Canavérois vigilants :

La municipalité a mis en place un dispositif de Participation Citoyenne nommé « CANAVEROIS VIGILANTS ». Ce concept, cadré juridiquement, sensibilise la population à une solidarité active et, dans un même temps, à un volet dissuasif. Il permet de créer un élan d'entraide et de solidarité dans son quartier tout en adoptant une posture de vigilance accrue à l'égard de comportements et événements suspects. Afin d'apporter une action complémentaire et de proximité dans la lutte contre les phénomènes de délinquance à laquelle se consacrent les forces de sécurité de l'Etat, un protocole est signé entre le Préfet du Val-de-Marne et Monsieur le Maire de Chennevières-sur-Mame, précisant les modalités opérationnelles de mise en œuvre de ce dispositif.

Deux quartiers tests sont actuellement opérationnels : « Belvédère » et « Place Mon Idée ».

Le nom des référents du Belvédère seront communiqués aux membres du bureau.

Jardins Sauvages La Maillarde :

Les membres du bureau demandent que la police municipale organise des « opérations coup de poing » pour assurer la tranquillité des habitants dans ce secteur.

Cette demande a été faite à la Police Municipale. Celle-ci se déplace ponctuellement sur ce site à des heures variables et a déjà dressé plusieurs contraventions. Une opération de ce genre a été effectuée par la PM : elle s'est déroulée la semaine N°18, soit du 29 avril au 5 Mai 2019.

Rond-Point Saint Siméon :

L'ours géant installé pour Noël était une jolie décoration. Qu'en est-il du projet de plantations pérennes pour le reste de l'année ?

Les espaces verts ont installé des plantations pérennes qui contribuent à l'embellissement de ce rond-point.

Carnaval :

Un membre du bureau souhaiterait que la ville prenne en charge une nouvelle manifestation : un carnaval.

La ville organise déjà énormément de manifestations y compris à l'attention des jeunes. Il faudrait une impulsion des parents d'élèves, comme l'idée a déjà été soumise par les membres d'un autre bureau également parents d'élèves. Le projet pourrait ensuite être proposé à l'élue de secteur, réunissant les enfants des différentes écoles où sera organisé ce type d'évènement.

Compteurs LINKY :

Peut-on avoir des renseignements sur les compteurs LINKY ?

La société ENEDIS a informé la ville qu'elle allait commencer le déploiement de ses compteurs LINKY, validé par la Loi, en mars 2019 jusqu'au mois de novembre 2020. Pour rappel, il reste possible de refuser ce compteur mais dans la mesure où un relevé annuel des consommations devra être effectué, celui-ci sera à la charge du consommateur qui aura gardé son ancien compteur. Des explications complémentaires sont échangées avec les membres du bureau

Enfin, un dépliant explicatif a été adressé par mail à tous les membres des bureaux et est toujours disponible en mairie ainsi que sur le site de la ville sous la rubrique « toutes les actualités ».

Dépôts Encombrants sauvages :

Comment faire évacuer les encombrants sauvages dus au manquement de civisme de certains ?

Le territoire GPSEA est compétent pour la gestion des déchets. Il convient d'appeler le numéro unique 01 41 94 30 00 du lundi au vendredi de 8h à 18h.

WC Public centre-ville :

Un membre du bureau demande pourquoi il n'y a pas de WC public dans le centre de la ville.

Ce type d'installation a un coût assez élevé ainsi que son entretien, l'hygiène n'étant malheureusement pas toujours au rendez-vous. Pour information, des WC sont accessibles au public dans le hall de la mairie, le cas échéant.

FIBRE :

Où en est-on ?

Pour rappel, une réunion publique a été organisée au mois de novembre 2018 avec les responsables de SFR pour répondre aux questions des canavérois qui ont pu suivre le déroulé des opérations de déploiement et avoir des explications sur les différentes phases de l'installation de la fibre à Chennevières.

Une synthèse de cette réunion est consultable sur le site internet de la ville.

Le maire avait prévu d'organiser une nouvelle réunion publique avec les responsables de SFR dans le courant du mois de Juin 2019 pour connaître les avancées précises et avoir un calendrier.

Néanmoins, SFR n'est pas en mesure de transmettre un rétroplanning. Comme il a été expliqué lors de la réunion publique, les travaux dans une rue ne s'arrêtent pas si une propriété a besoin de travaux techniques en amont. Les services compétents sont sollicités et les travaux continuent sur les autres bâtiments de la rue ; il peut y avoir dans ces conditions des décalages dans une même rue ce qui explique qu'un rétroplanning est compliqué à diffuser pour SFR. Toutefois, le maire travaille actuellement à la rédaction d'un document à l'intention des canavérois pour les tenir informés du suivi et des délais pour les premiers branchements de la Fibre sur la ville.

Maison des associations :

Le parking est très souvent vide et les voitures sont garées tout le long du trottoir, ce qui est assez inexplicable.

La mairie a refait une campagne d'information à l'attention des présidents des associations, des professeurs et des élèves et un affichage a été installé à plusieurs endroits de la maison des associations. Ce problème devrait se régler rapidement. La Police Municipale est intervenue plusieurs fois pour s'apercevoir que les automobiles garées n'appartenaient pas toutes à des adhérents d'associations. Des verbalisations ont été dressées.

Stationnement au début de la rue du Général de Gaulle

Au début de la rue se trouve un **Drive boîte aux lettres** et deux emplacements Livraison régulièrement occupés par une voiture - toujours la même - voire deux véhicules, autres que livraison, rendent le Drive le plus souvent inutilisable.

La Police Municipale signale qu'elle n'a jamais été requise pour cela. Elle vérifie l'existence d'un arrêté pour cette aire de livraison qui est matérialisée devant cette boîte aux lettres.